

# SOMMAIRE

**4** DOSSIER

Une rentrée masquée  
et chamboulée



**12** INTERVIEW

Gilles Bertaux



**14** TRAVAUX

Des investissements pour  
améliorer votre quotidien



Édité par la Mairie  
de La Colle-sur-Loup  
06480 La Colle-sur-Loup  
Tél. : 04 93 32 83 25  
www.lacollesurloup.fr  
Directeur de la Publication :  
Jean-Bernard Mion

Crédit photos/illustrations :  
© Mairie de  
La Colle-sur-Loup,  
Laurent Thareau,  
Shutter Images

Rédaction - Conception :  
SudEast Info

Imprimerie Perfectmix  
Villeneuve-Loubet  
www.perfectmix.fr  
4 500 exemplaires

**21** ACTUALITÉ

Solidaires de nos vallées



**18** PATRIMOINE

Nos rues ont une histoire...



**16** AGGLO

Aide à la mobilité douce



**23** FESTIVITÉS



**24** SAVOIR-FAIRE

Jean-Claude Beltrando



**2**





es quelque 800 élèves des établissements de la commune et les personnels éducatifs - scolaires et périscolaires - ont repris le chemin de l'école.

C'était également la rentrée pour les associations, culturelles et sportives, marquée par le Forum des associations le 5 septembre.

Un retour à la vie – presque – normale puisque la situation liée à la Covid-19 de notre pays en général, de notre région en particulier, nous oblige désormais à porter un masque dans les espaces clos ou dans certains lieux publics.

Pourtant, depuis le début de la crise, derrière cet attribut sanitaire indispensable et obligatoire, se sont dévoilés un formidable élan de solidarité et une remarquable capacité de mobilisation des Colloises et des Collois.

Ouverture de nos commerces durant le confinement, confection de masques lavables en tissu, poursuite du service public, lien maintenu avec les personnes les plus vulnérables... Cette volonté inébranlable de chacun d'entre vous, citoyens et agents municipaux, est aujourd'hui prolongée par de nombreuses actions destinées à pérenniser le bien-vivre ensemble au sein de notre village. A conserver cet esprit collois que beaucoup nous envient...

Et la solidarité, essentielle à nos yeux, fait partie intégrante de cet esprit. Vous l'avez démontré, après la tempête Alex qui a frappé les vallées de La Vésubic, de La Tinée et de la Roya, en faisant preuve, comme toujours, d'une générosité sans faille.

Cette solidarité est également le point cardinal des précieuses opérations organisées par le CCAS, qui œuvre chaque jour pour améliorer votre quotidien, mais aussi des initiatives individuelles de chacun d'entre vous.

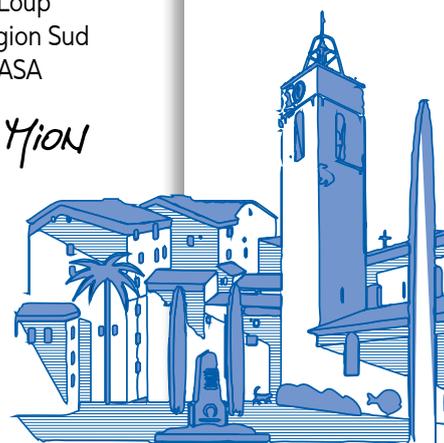
La municipalité encouragera, épaulera, chacune de ces actions qui laissent augurer un avenir plus souriant dans la grisaille actuelle !

Car, soyez assurés d'une chose, chères Colloises et chers Collois, que nous prendrons soin de chacun d'entre vous...

**Jean-Bernard Mion**

Maire de La Colle-sur-Loup  
Conseiller régional Région Sud  
Vice-Président de la CASA

*Jean Bernard MION*



éditorial.



## Tableau de bord : la rentrée en chiffres

**259 élèves** scolarisés  
dans les 3 écoles de maternelle.

**9 classes en maternelle**  
soit entre 28 et 29 élèves par classe en moyenne

**553 élèves** scolarisés  
dans les 3 écoles élémentaires.

**22 classes en élémentaire**  
soit une moyenne entre 24 et 25 élèves par classe.

**10 agents territoriaux spécialisés**  
des écoles maternelles (ATSEM).

**14 agents techniques**  
effectuent le nettoyage des 4 écoles.

**10 animateurs** s'occupent du périscolaire  
le matin, **35** le midi et **23** agents le soir.

**45 400 euros**, c'est l'enveloppe consacrée  
cette année aux travaux dans les écoles.  
**780**, le nombre de repas servis quotidiennement  
dans les cantines scolaires et **170** pour le centre  
de loisirs du mercredi.

Une



Les enfants ont repris le chemin des écoles.  
Les passionnés de sport et de culture, eux,  
sont soumis au protocole sanitaire mis en place  
par le gouvernement.

# RENTRÉE MASQUÉE ET CHAMBOULÉE



De l'enthousiasme. Mêlé à de la crainte. La crainte d'un retour du virus qui se fait, à nouveau, menaçant. Mais, après les mois de parenthèses liées au confinement puis aux grandes vacances, chacun a tenté de retrouver une vie presque normale. Masqué mais heureux de se retrouver !

Comme en atteste la joie sur les bouilles des petits Collois cartable au dos le jour de la rentrée des classes.

Comme en atteste aussi la belle affluence masquée et disciplinée dans la rue Clemenceau et sur la place de la Libération pour le Forum des associations le samedi 5 septembre.

Les signes d'une impatience colloise. L'impatience de profiter de la vigueur citoyenne du village et de ses nombreuses infrastructures. L'impatience de renouer pleinement avec « l'esprit collois ».





# DES ENFANTS PROTÉGÉS AU MIEUX DE LA ME

**Des enseignants masqués, des locaux nettoyés et désinfectés, des enfants qui se lavent les mains à chaque récré... Entre le protocole sanitaire ministériel pour les écoles et les directives municipales en direction de ses agents, la menace Covid est plus que jamais au cœur des préoccupations scolaires en cette rentrée 2020.**

Une rentrée en quête d'équilibre. « Il faut être vigilant. Tout faire, évidemment, pour éviter la propagation du virus et épargner nos enfants de toute contamination. C'est le sens du travail entrepris cet été avec mon adjointe à l'Éducation Béatrice Cubizolles. Mais, en

même temps, il y a la nécessité de vivre, la nécessité d'une reprise de la société dans son ensemble. On sait que le risque zéro n'existe pas », décrypte le maire Jean-Bernard Mion. En attendant un mieux sur le front sanitaire, les enfants du village ont retrouvé les bancs

des écoles colloises et repris le cours de leur scolarité. Les effectifs sont relativement stables sur l'ensemble des établissements de la commune. Les trois écoles maternelles (Les Brusquets, Teisseire et Pennac) ont inscrit dix enfants de plus qu'en septembre 2019 (259 cette année contre 249 l'an passé) tandis que les trois élémentaires (Lanza, Teisseire et Pennac) enregistraient cinq élèves de moins (553 contre 558 en 2019).



# NACE COVID

## Les travaux dans les écoles

<b>ÉCOLE LANZA</b>	Peinture de deux classes et du bureau directeur	<b>10 986,00 €</b>
<b>GROUPE SCOLAIRE TEISSEIRE</b>	Pose d'une climatisation dans le restaurant	<b>5 808,00 €</b>
	Mise en peinture de la cuisine et de la salle de repos	<b>6 703,20 €</b>
	Reprise complète du réseau d'adduction d'eau des WC	<b>4 262,49 €</b>
<b>MATERNELLE BRUSQUETS</b>	Mise en place de protections d'angles dans la cour de la crèche optimum	<b>2 570,40 €</b>
<b>ÉCOLE LANZA (RESTAURANT SCOLAIRE)</b>	Remplacement des siphons de sol	<b>4 261,00 €</b>
<b>GROUPE SCOLAIRE PENNAC</b>	Remplacement des pompes de relevage	<b>6 757,08 €</b>
	Reprise du sol souple de la cour élémentaire et reprise des caniveaux de la cour élémentaire	<b>4 050,86 €</b>



# QUESTIONS À...



BÉATRICE CUBIZOLLES

ÉLODIE POULAIN  
Conseillère municipale  
déléguée à la jeunesse

## BÉATRICE CUBIZOLLES

# « NOUS NE LÂCHERONS RIEN SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE ! »

**Adjointe, déléguée à la vie scolaire, aux activités périscolaires et à la petite enfance Béatrice Cubizolles a elle aussi fait sa rentrée. Elle répond aux interrogations que se posent les Colloises et les Collois, notamment les parents d'élèves...**



**Cette rentrée s'est effectuée dans des circonstances particulières en raison de la crise sanitaire...**

On s'y était préparé. Nous avons installé des zones protégées

devant les écoles au sein desquelles les masques sont obligatoires. En outre, nous avons permis aux enfants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions.

**Des mesures particulières ?**

Nous avons reçu le protocole de l'Education nationale. Mais, nous avons été au-delà. A la demande de Monsieur le Maire et des équipes municipales, la

température des enfants est prise le matin et le midi ! Ce sont des mesures supplémentaires qui amènent davantage de sécurité. Des contraintes pour les agents ? Les enfants se lavent les mains avant les repas. Après les repas.

## Nos tarifs restent très faibles

Des produits d'entretien normés sont utilisés pour les tables, les bureaux, les tapis. Les enfants sont accueillis par groupes, on ne les mélange pas. Cela prend énormément de temps aux agents. Ils effectuent un travail remarquable en termes d'organisation, d'implication, le tout, sous le signe de la vigilance sanitaire.

### Les crèches ?

Là encore, le port du masque est obligatoire, et ce n'est pas simple. Les enfants vous regardent bizarrement lorsque vous en portez. Un protocole a été alors mis sur pied avec la directrice : un temps d'adaptation avec les parents. On ne peut pas abandonner un enfant de quinze mois à la grille. Bien sûr, tout cela se fait de façon sécurisée. Les travaux dans les écoles ? Un effort important a été entrepris malgré le budget fortement impacté par la crise de la Covid-19. Par exemple, les produits de nettoyage coûtent cher. Malgré tout, nous ne lâcherons rien sur la sécurité sanitaire !

### La hausse des tarifs du périscolaire ?

Les tarifs n'avaient pas changé depuis six ans ! Nous avons

effectué une étude sur coût réel des prestations. Toutes les activités, du matin et du soir, l'aide aux devoirs, goûter et gardiennage compris, étaient facturées 0,86 centimes. L'écart entre les prestations et le coût réel était énorme. Nous l'avons rétabli. 30% restent cependant à la charge de la municipalité.

### Certains parents ont affiché leur mécontentement...

Je tiens à leur dire, d'abord, que tous les services, qui étaient déjà de grande qualité, ont été encore améliorés et sous la supervision d'animateurs tous diplômés. Ensuite, par rapport aux communes de même strate que La Colle-sur-Loup, nos tarifs restent très faibles. Et, je le rappelle, nous avons fourni de gros efforts pendant des années.

### Vous avez évoqué les activités. Et l'accueil ?

Nous avons, là aussi, souhaité assurer un accueil et une sécurité à la hauteur. Nous avons mis en place une organisation efficace. Deux créneaux sont fixés, le soir, pour l'aide aux devoirs. De 16 h 30 à 18 heures, après une récréation d'une demi-heure, il n'y aura aucune sortie possible. Pour les parents dont les enfants participent à des activités, deux sorties intermédiaires sont possibles, de 16 h 55 à 17 h 05 et de 17 h 25 à 17 h 35. Nous avons voulu répondre aux besoins des parents qui ne peuvent pas attendre 18 heures. Mais ils doivent respecter ces horaires. Rappelons, en effet, qu'il y a la crise sanitaire. Mais que nous sommes également toujours placés en plan Vigipirate.



## PÉRISCOLAIRE : L'ACCUEIL DES FUTURS CITOYENS !

L'éducation, c'est tout au long de la vie, mais aussi tout au long de la journée. En famille, à l'école et sur le temps périscolaire. Chacun à sa manière, chacun dans son rôle.

Un rôle pris très au sérieux par le Pôle animation. Un service chargé de prendre en charge les enfants pour l'accueil en garderie et l'aide aux devoirs. Mais qui, chaque année, s'occupe aussi de sensibiliser les petits Collois aux questions de citoyenneté, de solidarité et d'environnement.

Convention internationale des droits de l'enfant, projets éco-citoyens, travail autour du handicap... sont autant de leviers actionnés par les animateurs municipaux pour former les futurs citoyens.

### Les nouveaux tarifs pour cette rentrée 2020 sont :

- La garderie du matin revient à 1,07€ la prestation (accueil de 7h30 à 8h20)
- La garderie du soir pour l'élémentaire à 1,42€ la prestation (accueil de 16h30 à 18h)
- La garderie du soir avec l'aide aux devoirs à 1,78€ la prestation (accueil de 16h30 à 18h)
- La garderie du soir pour les maternelles à 1,78€ la prestation goûter compris (accueil de 16h30 à 18h).

# LA RUÉE (MASQUÉE) VERS LES ASSOCIATIONS

**De stand en stand, la rengaine est la même : « Il y a un monde fou, on ne s'attendait pas à ça ». Tout le long de la rue Clemenceau, des enfants qui agitent les drapeaux tricolores distribués par la commune pendant que leurs parents grappillent de la documentation, butinant d'association en association.**



Au Forum des associations, qui s'est déroulé le samedi 5 septembre, l'envie de reprendre ses activités ou d'en dénicher de nouvelles était plus forte que la crainte de la Covid. « Tout le monde joue le jeu, porte le masque, maintient une distance. On n'a pas besoin de se toucher pour échanger », analyse une présidente associative, heureuse de l'affluence.

Sur la cinquantaine de stands installés en respectant un espacement réglementaire et répartis de part et d'autre de Clemenceau et sur la place de la Libération, difficile de ne pas trouver son bonheur. Il y en a pour tous. Du culturel (théâtre, photo, arts...) au culturel (association paroissiale), du loisir (scrabble, bridge...) aux engagés (Amnesty International, AVEC...) de la santé aussi avec « l'Atelier des mémoires » mais aussi la nouvelle association « Santé Bien-être à La Colle » née en juillet et qui regroupe 35 thérapeutes de la commune autour de sa présidente Aurélia Delclos.

Sans oublier le gros de la troupe, les clubs sportifs qui, à eux seuls, rassemblent « 3 350 licenciés soit quasiment la moitié de la population colloise », précise Philippe Lemessier, l'adjoint délégué aux Sports. Yoga, sports collectifs, arts martiaux, gym rythmique, pétanque, BMX et canoë kayak... Impossible de citer ici toute la richesse associative colloise. Une vigueur dont se réjouit le maire Jean-Bernard Mion. Aux côtés de ses élus, il est allé sur chaque stand à la rencontre des représentants associatifs, saluant l'engagement essentiel des bénévoles pour le bien de la commune et de ses habitants. De ces échanges improvisés ont émergé beaucoup de remerciements. Des questions aussi autour de l'accès aux infrastructures de la commune. Là aussi, la Covid ajoutée aux questions de sécurité (Plan Vigipirate) chamboulent la donne. En effet, les salles dans les bâtiments scolaires ne peuvent être attribuées. À chaque fois que cela a été possible, ces créneaux ont été redistribués vers les enceintes municipales. Mais il est difficile, dans ces conditions, de satisfaire toutes les demandes. Pour autant, les nombreuses associations du village sont prêtes à accueillir leurs adhérents. Et, chaque semaine, leurs représentants se font, aux quatre coins du département, les ambassadeurs du village !



# LE CCAS

## À L'HEURE DE LA COVID

**« Si, pendant le confinement, le pays s'est arrêté, cela n'a pas été le cas du CCAS », rembobine son directeur Gilbert Garelli. Un directeur qui en profite pour « remercier l'ensemble du personnel et plus particulièrement les aides à domicile qui, sans relâche, malgré le contexte, ont continué à assurer les prestations chez nos bénéficiaires ». Il salue aussi « l'ensemble des bénévoles de la Banque alimentaire et de la Croix-Rouge qui ont poursuivi leur aide aux personnes les plus en difficultés ».**

Avec cette rentrée, la pandémie demeure, impactant forcément les activités du CCAS. Ainsi, les voyages, repas des aînés et cours informatiques sont annulés. Quant aux activités de gymnastique, sophrologie et marche, elles ont repris avec certains aménagements.

**Pour toute question, contactez le CCAS 04 93 32 36 36 ou [ccas@ccas-lacollesurloup.fr](mailto:ccas@ccas-lacollesurloup.fr)**



### Le Loto remplacé par une tombola solidaire

Le loto du CCAS, qui d'ordinaire rassemble plus de 300 personnes, ne pourra pas se tenir. « Cette annulation a un impact financier non négligeable sur les aides octroyées aux personnes rencontrant des difficultés. Pour pallier cela, c'est une tombola qui remplacera le Loto. Grâce à la générosité des commerçants, artisans, professions libérales et particuliers, nous savons qu'il sera bien doté. Nous mettrons à disposition des billets de tombola chez nos commerçants, à l'office du tourisme, au CCAS. N'hésitez pas à venir prendre des carnets de 5 tickets à 10€ au CCAS pour les proposer autour de vous. A 2 € le ticket vous ferez une bonne action et peut être aussi l'heureux gagnant d'un très beau lot », explique-t-on au Centre communal d'actions sociales.



### Le CCAS vous sollicite

« Vous avez plus de 65 ans, vous pouvez recevoir un appel téléphonique du CCAS qui va mener une opération de sensibilisation pour vous présenter les activités du CCAS et recueillir quelques informations pour mieux vous connaître. Cela nous permettra par la suite de vous proposer des activités pouvant vous intéresser. Ces données recueillies respecteront les Règles de Protection des Données Personnelles. Attention toutefois aux personnes mal intentionnées qui profiteraient de l'opération pour, en parallèle, vous proposer diverses prestations de jardinage, nettoyage de façade ou autres. »



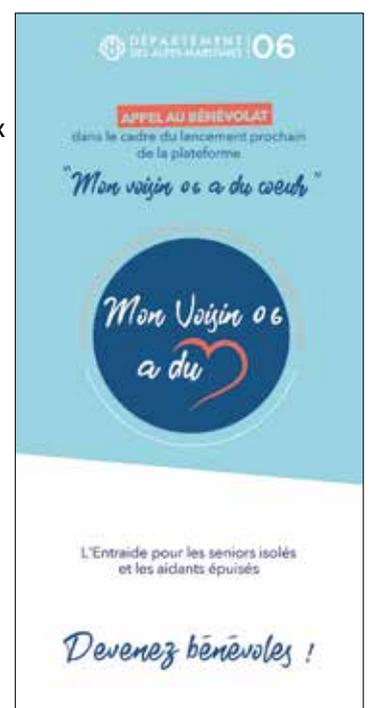
Si vous avez des doutes sur votre interlocuteur demandez son nom et appelez le CCAS (04 93 32 36 36) pour avoir confirmation qu'il s'agit bien d'une personne qu'il a mandatée pour vous contacter.

### Engagez-vous dans l'opération « Mon voisin a du cœur »

Pendant le confinement, de nombreux Collois ont sollicité le CCAS pour apporter une aide. Fort de cet élan de générosité, le conseil départemental a lancé l'opération « Mon voisin 06 a du cœur ». L'objectif est de mettre en relation des aidants avec des seniors en difficultés pour leur apporter de la compagnie, les aider à ouvrir les volets le matin, aller chercher des médicaments... Chaque situation étant unique. Le CCAS de La Colle-sur-Loup a décidé d'adhérer à ce dispositif totalement gratuit et invite la population à s'y inscrire.

#### Comment s'inscrire :

Sur le site [monvoisin06aducoeur.fr](http://monvoisin06aducoeur.fr)  
Par téléphone : 0805 016 666 (appel gratuit depuis un poste fixe)





# GILLES BERTAUX

## “NOUS ALLONS AUGMENTER NOS OFFRES DIGITALES”

**Adjoint au maire, délégué aux commerces, au tourisme et à l'animation de la vie locale, Gilles Bertaux est en charge, notamment, de la promotion de la destination Colle-sur-Loup. Une mission difficile en période de crise sanitaire. Pourtant, il a développé, avec l'office de tourisme, notamment, de nombreuses pistes pour conserver l'attractivité de notre village.**

### **Monsieur l'adjoint, quel bilan pouvez-vous tirer du tourisme lors de la période estivale ?**

Il est un peu à l'image de ce qui se passe en France : nous aurons une saison négative, même si, en juillet et août, la présence des Français a compensé l'absence de la clientèle étrangère. Nous avons sauvé les meubles ! Nous avons, par exemple, constaté qu'il y a eu beaucoup de réservations de dernière minute. C'est assez impressionnant sur la commune, de l'ordre de 30 à 40%. Et nos hébergeurs ont pu profiter de cette période. Beaucoup ont programmé, puis reprogrammé leurs vacances. Mais avec les difficultés de la crise sanitaire, ils sont restés sur le sol national. Et sont venus profiter de la forte proposition touristique offerte à La Colle-sur-Loup.

### **Cette crise a-t-elle eu un impact si important ?**

On l'a subie et on la subit encore. Par exemple, au niveau de l'office de tourisme, on a constaté une baisse de 80% des visites des étrangers ! C'est énorme...

### **Comment compenser ces baisses ?**

Grâce au digital ! Nous avons développé de nombreuses pistes à travers les réseaux sociaux, les mails... La hausse des demandes a réellement été exponentielle !

### **Vos actions ?**

Nous avons organisé le trail connecté. Marie-La-Colle, personnage créé et joué par Noëlle Perna, a été une opération de marketing digital qui a rencontré un vif succès. plus de 320 000 vues tous réseaux sociaux confondus, imaginez la visibilité qu'elle a apportée à la destination Colle-sur-Loup ! Et n'oublions pas la création d'un site marchand destiné à épauler nos acteurs économiques et nos commerçants collois. Je tiens d'ailleurs à remercier l'Office du tourisme et du commerce et son directeur qui nous ont aidés dans toutes ces entreprises.

### **De grosses satisfactions donc...**

Effectivement. Et nous avons

proposé une offre touristique d'excellence qui nous a permis d'obtenir un renouvellement de la marque qualité tourisme et la commune a été promue en station classée de tourisme. C'est le reflet de la dynamique impulsée par la politique municipale et l'Office du tourisme.

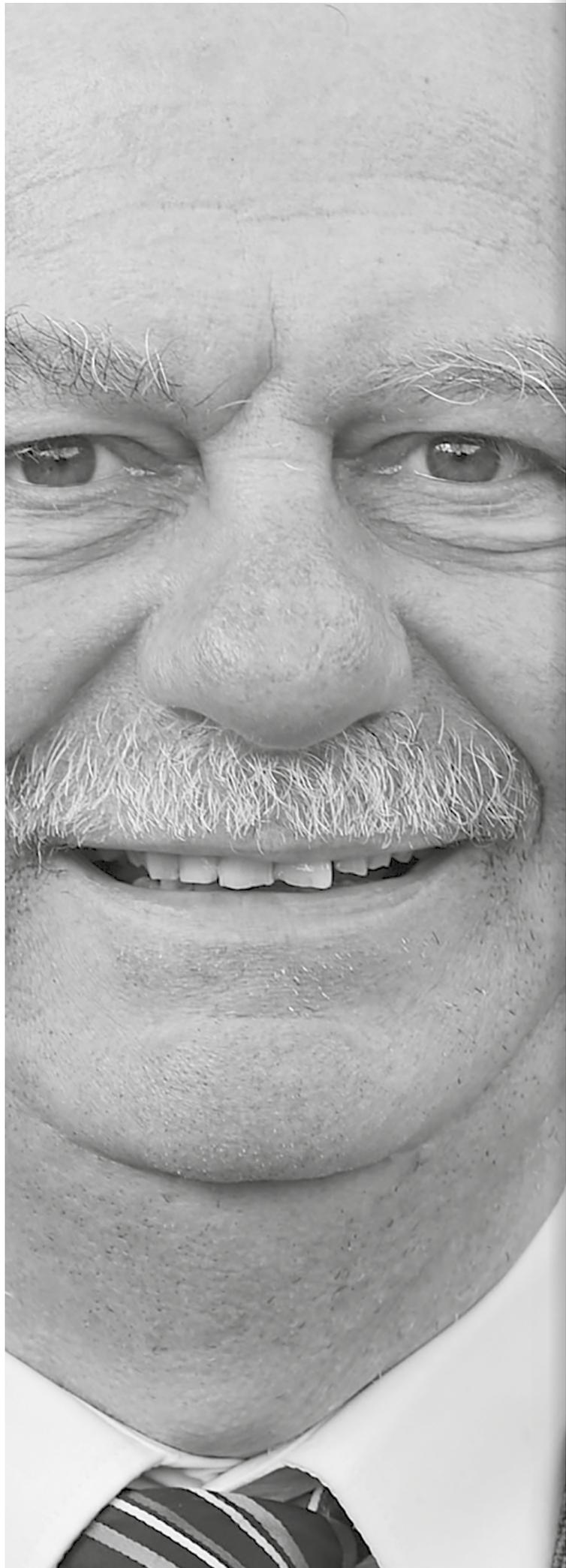
### **Cette politique touristique va-t-elle évoluer ?**

Effectivement. Dans les années à venir, nous allons augmenter nos offres digitales. Dans le même souci de qualité des services, la refonte du site, vitrine touristique de notre commune, est engagée.

### **Au moyen de quelles actions ?**

Nos festivités de Noël seront présentes, par exemple, sur les réseaux sociaux. Peut-être dans le même sens que nous avons organisé les Journées du patrimoine. Ces visites du patrimoine historique et culturel collois, en virtuel et originales, ont permis de (re)découvrir les secrets, les trésors de La Colle-sur-Loup afin de répondre à un quiz. Mais la visite réelle était également au menu de ces Journées puisque deux réponses aux questions ne pouvaient s'obtenir qu'en venant sur place. Là encore, le succès a été au rendez-vous.





---

**La commune  
a été promue  
en station classée  
de tourisme**

---

**interview •**

## EMBELLISSEMENT

### DES INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN

La municipalité a entrepris des travaux durant l'été afin d'embellir toujours davantage la commune et améliorer notre quotidien. En voici la liste détaillée :

#### LE GYMNASSE EMILIE FER SE REFAIT UNE BEAUTÉ



Dix-huit ans déjà que le gymnase municipal résonne aux cris de joie des sportifs et des scolaires qui le fréquentent quasi-quotidiennement. Dix-huit ans et, jusque-là, pas un coup de pinceau n'avait été mis pour entretenir l'édifice.

Difficile en effet de repeindre les couloirs, vestiaires et sanitaires quand le bâtiment est, en permanence occupé. C'est pourquoi la municipalité a mis à profit la période de la crise sanitaire pour engager ces travaux

pendant que la structure était fermée au public.

Pour un montant de 36 000 euros, les peintures du hall d'accueil, des vestiaires, des sanitaires, des couloirs, du dojo et de la grande salle ont été refaites. Des agents techniques du service des sports s'en sont chargés ainsi qu'une entreprise pour les parties hautes de l'édifice.

C'est donc un gymnase relooké que les Collois ont pu retrouver en cette rentrée de septembre.

#### COUP DE NEUF SUR LE MARQUAGE

**Au cours de l'été, de nombreux secteurs de La Colle ont bénéficié d'un rafraîchissement du marquage au sol. Tour d'horizon :**

- A l'ancienne gare, reprise des zébras au bout des places en épi.
- Bas du chemin de Montfort, inscription « Ecole », juste avant le carrefour et devant l'école Pennac
- Chemin des Caillades, passage piéton
- Chemin de l'Escours, deux emplacements bus et deux passages piétons
- Chemin de la croix (en bas du chemin) et Chemin de St Etienne (en haut, chemin Pré du Bar), marquages du « stop »
- Chemin des Moulières, ligne axiale continue (du parking-terrace Leclerc jusqu'au carrefour)
- Avenue Theo Giordan, passage piéton, stop et zébra (à l'angle Pré du Bar)
- Chemin du pré du bar, passage piéton (à l'angle du chemin de la Rouguière)
- Rue Torrin-Grassi, boucles d'arrêt aux feux tricolores
- Bas du chemin du puit de l'évêque, passage piéton et stop
- Rue Walter Ladd, zébras, ligne jaune et place de stationnement





## PLUS DE 115 000 EUROS DE TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Durant l'été, la municipalité a poursuivi des travaux d'embellissement de notre commune afin d'améliorer notre quotidien.

Plus de 115 000 euros ont été consacrés à ces réfections, notamment la réfection et l'enrobé de la chaussée des chemins de l'Iréo et des Rouguets, effectués conjointement.

Des travaux indispensables puisque aucune réfection complète n'avait été réalisée depuis au moins une vingtaine d'années. Au fil des ans les nombreux raccordements ont nécessité des rapiécages qui, en raison des intempéries successives, sur ces voies fortement pentues, subissaient des dégradations. La réfection complète de l'enrobé a été réalisée depuis l'intersection avec l'avenue de Verdun jusqu'à celle du boulevard Jean-Baptiste Layet.

Le montant total de l'opération est de 94 650 euros !

De nombreux autres secteurs, qui nécessitaient également une réfection de l'enrobé, ont été traités.

Enfin, des blocs de béton ont été installés pour empêcher le stationnement en deux zones, chemin de Fuentsanta, afin de protéger l'accès des pompiers au Loup (2 508 euros).

# PLUIE - INONDATION

## les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses

 <p><b>Je m'informe</b> et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p><b>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</b></p>	 <p><b>Je me soucie des personnes proches,</b> de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p><b>Je m'éloigne des cours d'eau</b> et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p><b>Je ne sors pas</b> Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p><b>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</b></p>	 <p><b>ROUTE INONDÉE</b></p> <p><b>Je ne m'engage ni en voiture ni à pied</b> Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p><b>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école,</b> ils sont en sécurité</p>

pluie-inondation.gouv.fr #PluieInondation

<p><b>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: yellow;">●</span> Phénomènes localement dangereux</li> <li><span style="color: orange;">●</span> Phénomènes dangereux et étendus</li> <li><span style="color: red;">●</span> Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle</li> </ul>	<p><b>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</b></p> <p>Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux</p>	<p><b>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</b></p> <p>Ma mairie <b>112</b> ou <b>18</b> Pompiers <b>15</b> SAMU <b>17</b> Gendarmerie, Police</p>
--	---	---

## UN NOUVEAU VÉHICULE POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AGENTS

La Police Municipale a été dotée d'un véhicule Duster dernier cri. Montant de l'opération : 27 895€ (y compris les équipements spécifiques, lampe de feux led, sirène, haut parleur, etc.).



## DES GLISSIÈRES EN BOIS POUR SÉCURISER LE DÉFOUSSAT

Le chemin du Défoussat n'en finit pas de subir les assauts des fortes précipitations qui mettent à mal l'accotement de la voie. L'érosion de la route devenait source d'insécurité pour les usagers. Des travaux de confortement des berges ont donc été réalisés, en 2017-2018, dans quatre secteurs critiques afin de stopper le phénomène avec l'installation d'un enrochement. Cette voie à double sens dessert de très nombreuses habitations des deux côtés de la route. Étroite à plusieurs endroits, elle ne permet pas la réalisation de trottoirs ou encore de pistes cyclables. Pour compléter la sécurisation du chemin, la municipalité a donc entrepris l'installation de glissières de sécurité et de balises routières dans les zones les plus dangereuses, principalement dans les courbes et dans les sections où les largeurs de voies sont insuffisantes. Et, dernièrement, c'est un nouveau secteur du chemin qui a pu être équipé de ces glissières en bois.

**Le coût de cette dernière opération : 8 826 euros.**





## DES COMPÉTENCES AU BÉNÉFICE DE TOUS

**Le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) s'est installé au lendemain du second tour des élections communales de juin dernier.**

**Le maire d'Antibes, Jean Leonetti, en assure la présidence, mais trois élus de la Colle-sur-Loup sont également présents dans l'hémicycle en qualité de conseillers communautaires.**

**D'autres seront également membres de commissions très importantes pour la gestion non seulement de l'agglomération mais aussi de notre commune.**

Depuis sa création en 2002, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis exerce des compétences avec un objectif commun : la solidarité entre ses membres à travers des investissements financiers et des fonds de concours.

Sans oublier, toutefois, la préservation et la valorisation du patrimoine de chacune des communes dont la promotion est assurée par la CASA.

Ces trésors, culturels, sportifs et autres, sont notamment mis en valeur au sein d'équipements structurants sur tout le territoire.

Toute cette volonté mise au service de la communauté pour améliorer le quotidien, l'habitat de chacun des administrés.

Enfin, les transport, la lecture publique, la collecte et la valorisation des déchets, autant de compétences de l'agglomération, offrant un service de qualité aux habitants de la CASA !

## VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Jean-Bernard MION**

Maire de La Colle-sur-Loup  
Vice-président de la CASA  
délégué au SCOT



Jean-Bernard Mion est en charge de la redéfinition du Schéma de Cohérence Territoriale du territoire communautaire ; il s'agit du document stratégique d'aménagement qui encadre les Plans Locaux d'urbanisme des communes. Le schéma sera révisé au cours du mandat 2020-2026.



**Marc BORIOSI**

Adjoint au maire  
Délégué aux finances,  
à l'évaluation des politiques  
publiques et aux relations  
intercommunales



Marc Boriosi suivra l'élaboration du budget de la CASA, les subventions et dotations à la commune, les transferts de charges et plus globalement l'exécution budgétaire des politiques publiques conduites par la CASA. Il coordonnera également l'action des élus collois présents dans les commissions thématiques du conseil communautaire.



**Valérie ROLLAND-LESUEUR**

Conseillère municipale,  
Membre de la commission  
Habitat, Cohésion sociale et  
politique de la ville



Valérie Rolland-Lesueur suivra les questions sociales au sein du Conseil communautaire et les politiques en faveur de la jeunesse. Elle siègera au sein du Conseil d'administration du collège Yves Klein comme membre titulaire au titre de la CASA.





## MOBILITE

### La Communauté d'agglomération privilégie les déplacements en modes doux.

Dans cette optique, chaque acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique (VAE), sera motivée par une subvention, versée aux habitants du territoire, de 25% du prix d'achat TTC, dans la limite de :

- 300€ par pièce pour les quotients familiaux inférieurs à 1 200€ ;
- 200€ par pièce pour les quotients familiaux compris entre 1 200€ et 1 600€ ;
- 100€ par pièce pour les quotients familiaux compris entre 1 600€ et 2 000€.

Cette aide ne sera pas rétroactive.

Mais la CASA encourage également la réparation ou la remise en état d'un vélo, en versant au bénéficiaire résidant sur le territoire en plus de l'aide de l'État de 50€ HT, un complément à hauteur de 50€ maximum par vélo.

L'octroi d'aides se fera dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée au dispositif. Plus d'info en envoyant un email à [mobilite@agglo-casa.fr](mailto:mobilite@agglo-casa.fr).

LA COLLE-SUR-LOUP

ANTIBES



## ORDURES ET GEMAPI

### Baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et protection contre les inondations.

La Communauté d'agglomération a fixé un enjeu majeur pour cette année 2020 : la prise en compte du risque inondation.

Pour atteindre cet objectif, elle a procédé à la création d'une taxe GEMAPI (plafonnée à 40 euros par an et par habitant) afin d'entreprendre les travaux nécessaires dans la lutte contre les inondations, « compensée », affirme Jean Leonetti, le président de la CASA, par une baisse de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de 9,5% à 8,8% dès 2021. Cette baisse, a souligné le conseil communautaire dans l'une de ses dernières délibérations, est le fruit « de l'adoption croissante par les usagers et personnes morales, en matière de recyclage, de réemploi et de réduction des déchets... conjuguée à l'optimisation du coût du service public de collecte et de traitement des déchets tant par la CASA que le syndicat UNIVALOM ».

## EN CHIFFRES

# 800 000

En euros, le soutien de la CASA durant la crise sanitaire, à travers les fonds d'urgence du Département des Alpes-Maritimes et de la Région Sud.

# 25 M€

Le montant des aides accordées aux 370 entreprises bénéficiaires.



## FINANCES

**Aujourd'hui, la CASA (Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis) est dans une situation financière saine qui lui permet non seulement d'insuffler un développement économique à la hauteur de ses ambitions, mais aussi de soutenir les communes membres.**

Les recettes fiscales (+2,5% en moyenne en 2019), avec des taux de fiscalité directe locale remarquables et attractifs, ont ainsi permis de conserver la Dotation de Solidarité communautaire à un niveau élevé (5,4 M€).

En y ajoutant les fonds de concours à hauteur de 9 millions d'euros, base indispensable de la réalisation des projets d'investissements communaux, on perçoit mieux la bonne santé financière de la CASA.

## LES ÉLUS SIÉGEANT DANS LES COMMISSIONS THÉMATIQUES



**Patrice CIRIO**

1<sup>er</sup> adjoint au maire  
Délégué à l'urbanisme,  
aux travaux, et à la qualité  
de la vie  
Membre de la commission  
Eau Assainissement  
Prévention des inondations.



**Gilles BERTAUX**

Adjoint au maire délégué...  
Membre de la commission  
Culture et Tourisme.



**Fabien THEVENIAUD**

Conseiller municipal  
Membre de la commission  
Transport et Mobilité.



**Eric CASTET**

Conseiller municipal  
Membre de la commission  
Environnement Déchets.



# NOS RUES ONT UNE HISTOIRE...

par Marc BORIOSI

Ce sont des plaques, souvent bleues, personne n'y prête plus guère attention... sauf quelques âmes errantes qui, rivées sur leur téléphone portable, lèvent les yeux pour valider qu'elles sont bien arrivées à destination ! Pourtant ces plaques portent le témoignage de l'histoire locale, des événements marquants, de personnalités qui ont œuvré pour le bien commun, ici et parfois ailleurs. Parce que nos rues ont une histoire, cette rubrique vous propose à chaque numéro de visiter un pan de notre histoire. Cette rubrique c'est aussi la vôtre... alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part d'une anecdote, d'un souvenir personnel ou familial en lien avec un lieu collois pour que nous contions ensemble les belles histoires de La Colle Autrefois.

## Première étape ? Un moment clef de l'Histoire de France qui a largement marqué les contemporains au point de structurer les noms de rues de notre cœur de village : la Première Guerre Mondiale.

À La Colle-sur-Loup, comme dans toutes les communes de France, la Der des Der n'a pas seulement laissé en héritage un monument où sont gravés dans le marbre éternel les noms des glorieux soldats tombés au champ d'honneur. Nos rues sont également profondément marquées par l'événement. Chez nous, c'est la totalité des rues du cœur du village qui ont changé de nom au lendemain du conflit. Exit, la Grande Rue, la Rue de l'Hôpital, la Rue de l'Eglise, La Rue Saint-Jean, l'Avenue de Saint-Paul et le Boulevard de la Gare... Ce qui marque avant tout, c'est la rapidité avec laquelle la municipalité a pris cette décision importante. En effet, c'est lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 1918 quelques jours après l'Armistice, que la délibération est soumise au vote des édiles collois. *« Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, présente l'expression de sa vive admiration aux valeureuses armées françaises et alliées, qui par leur courage et leur vaillance ont assuré la victoire du droit, de la civilisation et de la liberté sur les hordes barbares et autocratiques. Et désirant donner un témoignage de profonde reconnaissance aux glorieux chefs qui les ont conduites et au grand citoyen Clemenceau qui a été l'organisateur de la victoire, décide que le nom de rue Clemenceau sera donnée à la Grande Rue, Avenue Maréchal Foch à la Rue de l'Eglise, Avenue Maréchal Joffre à l'Avenue de Saint-Paul, Rue de la Victoire à la Rue de l'Hôpital, Rue Gallieni à la Rue Saint-Jean, Boulevard des Alliés au Boulevard de la Gare ».* La palme du prestige revient logiquement au Père la Victoire, dont l'artère principale porte désormais le

nom. Viennent ensuite trois généraux prestigieux : Ferdinand Foch, officier amateur d'offensives, qui prit en main le commandement en chef des forces alliées sur le front de l'ouest au printemps 1918 avec ce commentaire célèbre de Clemenceau : *« Je me suis dit : essayons Foch ! Au moins, nous mourrons le fusil à la main ! J'ai laissé cet homme sensé, plein de raison qu'était Pétain ; j'ai adopté ce fou qu'était Foch. C'est le fou qui nous a tirés de là ! »*, avant d'être nommé Maréchal de France en août 1918. Avec lui, Joseph Joffre, autre adepte de l'offensive à outrance qui est commandant en chef des opérations alors qu'éclate le conflit et jusqu'à la terrible bataille de Verdun. Si son action est aujourd'hui controversée compte tenu de l'enlisement du conflit et des pertes terribles subies de 1914 à 1916, il joua en 1917 un rôle déterminant au sein de la délégation envoyée aux Etats-Unis pour convaincre les Américains de s'engager dans la guerre. Le nom de Joseph Gallieni est sans doute moins connu ; il faut dire qu'il est admis à la retraite en avril 1914 avant d'être rappelé en août pour prendre le poste de gouverneur militaire de Paris. C'est lui qui signera la réquisition des taxis parisiens pour acheminer les soldats sur le front de la Bataille de la Marne. Ministre de la Guerre en 1915-1916, il décède le 27 mai 1916. Il est inhumé au cimetière de Saint-Raphaël après des funérailles nationales. C'est sans doute cet ancrage azuréen qui peut justifier l'hommage rendu par le conseil municipal collois. Complètent ce tableau, la Rue de la Victoire qui témoigne de la fierté d'un peuple marqué par les sacrifices de sa jeunesse et le Boulevard des Alliés qui souligne l'engagement fort de nos partenaires européens et américains pour forcer le destin d'un conflit incertain jusque dans les dernières semaines. Ce Boulevard des Alliés changera de nom au lendemain du deuxième conflit mondial... mais il s'agit là d'une autre histoire... (à suivre)



CE JOUR-LÀ... 19 NOVEMBRE 1922

# LA COLLE-SUR-LOUP INAUGURE SON MONUMENT AUX MORTS

11 novembre 1922, la vie a progressivement repris son cours. Certes la guerre n'est pas encore un lointain souvenir car les difficultés quotidiennes, les gueules cassées, les efforts colossaux de reconstruction... tout rappelle ce conflit qui aura engendré tant de douleur et de sacrifice... Mais ce 11 novembre est singulier pour La Colle-sur-Loup. Nous sommes à quelques jours d'une journée d'émotion intense. La commune s'apprête à honorer ses fils tombés au champ d'honneur en inaugurant son monument aux Morts. Flash Back.



Même si les Alpes-Maritimes étaient éloignées des champs de bataille, La Colle-sur-Loup n'en a pas moins payé un lourd tribut à la Première Guerre Mondiale puisque trente-et-un de ses fils y ont perdu la vie comme neuf collois d'adoption d'origine italienne. C'est lors de la séance du conseil municipal du 23 février 1919 que le projet « d'érection d'un monument aux Morts à la mémoire des enfants de La Colle Morts pour la Patrie » prend forme avec la constitution d'un comité local. Ce n'est toutefois pas le premier hommage. En 1916 déjà, les édiles collois avaient délibéré pour l'achat d'une plaque en marbre « qui doit être placée dans le cadre en chêne sculpté offert à la mairie par Joseph Raybaud menuisier à La Colle et Albert Bouillard sculpteur mutilé hébergé dans la commune ». Sur cette plaque, qui sera placée dans la salle d'honneur de la mairie, furent gravés les noms des morts pour la Patrie. Chacun peut encore la découvrir dans l'ancienne mairie sur la Place de Gaulle au détour d'une visite à la bibliothèque... Avec le Monument aux Morts, l'ambition est tout autre puisque que c'est au cœur de l'espace urbain, près de l'église, que l'hommage doit prendre place à la vue de chacun. Parallèlement, la commune décide en 1921 de construire un tombeau au cimetière destiné à accueillir les dépouilles de plusieurs soldats collois. Le monument et le tombeau sont « inaugurés » conjointement le 12 novembre 1922 au cours d'une cérémonie dont le souvenir est conservé dans les colonnes du journal Le Petit Niçois qui avait dépêché un journaliste sur place.

## GRUPE "RENOUVEAU POUR LA COLLE"

La liste « Renouveau pour la Colle » a pris connaissance des réactions très vives de certains parents d'élèves au sujet des augmentations de facturation des activités périscolaires (garderie, aide aux devoirs, cantine). En effet les augmentations sont importantes : 25 % d'augmentation pour la garderie du matin, mais jusqu'à 108 % pour l'aide aux devoirs ; ceux qui apportent leur repas payent maintenant la moitié du prix maximal. Certes il n'y a pas eu d'augmentation depuis 10 ans, et il s'agirait d'un rattrapage. Mais l'inflation de 2010 à 2020 n'est que de 13 % ! Pourquoi l'équipe aux affaires depuis 2014 a-t-elle attendu ce deuxième mandat ? Dans certaines communes voisines ces prestations sont beaucoup moins chères ! L'intention de la municipalité est donc de ne plus soutenir les familles avec enfants ! Curieusement la Présidente de la PEEP par ailleurs déléguée de la majorité n'a pas exprimé d'objections à ces augmentations ! Ces familles, qui constituent plus de la moitié de la population Colloise, apprécieront ! Le moment est mal choisi, avec les difficultés des familles liées au COVID et ses conséquences. La commune indique avoir subi elle aussi des coûts liés au COVID, mais pourquoi ces familles devraient en payer les conséquences ? On a vu de la même manière émerger une taxe d'inhumation à 20 € une location de salle municipale pour AG de petits syndic bénévoles Collois à 200 € La majorité veut elle compléter ses réserves ? Il y a déjà 1 M€ de réserve pour dépenses imprévues en 2020 ! Ou compenser les dégâts des erreurs passées, comme les conséquences financières probables du litige de l'Auberge Provençale ? Augmenter les charges en début de mandat, pour pouvoir se donner des marges de manœuvre en fin de mandat ? Quelles seront les prochaines victimes ? Soutenir la majorité quand c'est l'intérêt général, OUI, mais pas pour taxer dans un but purement comptable !

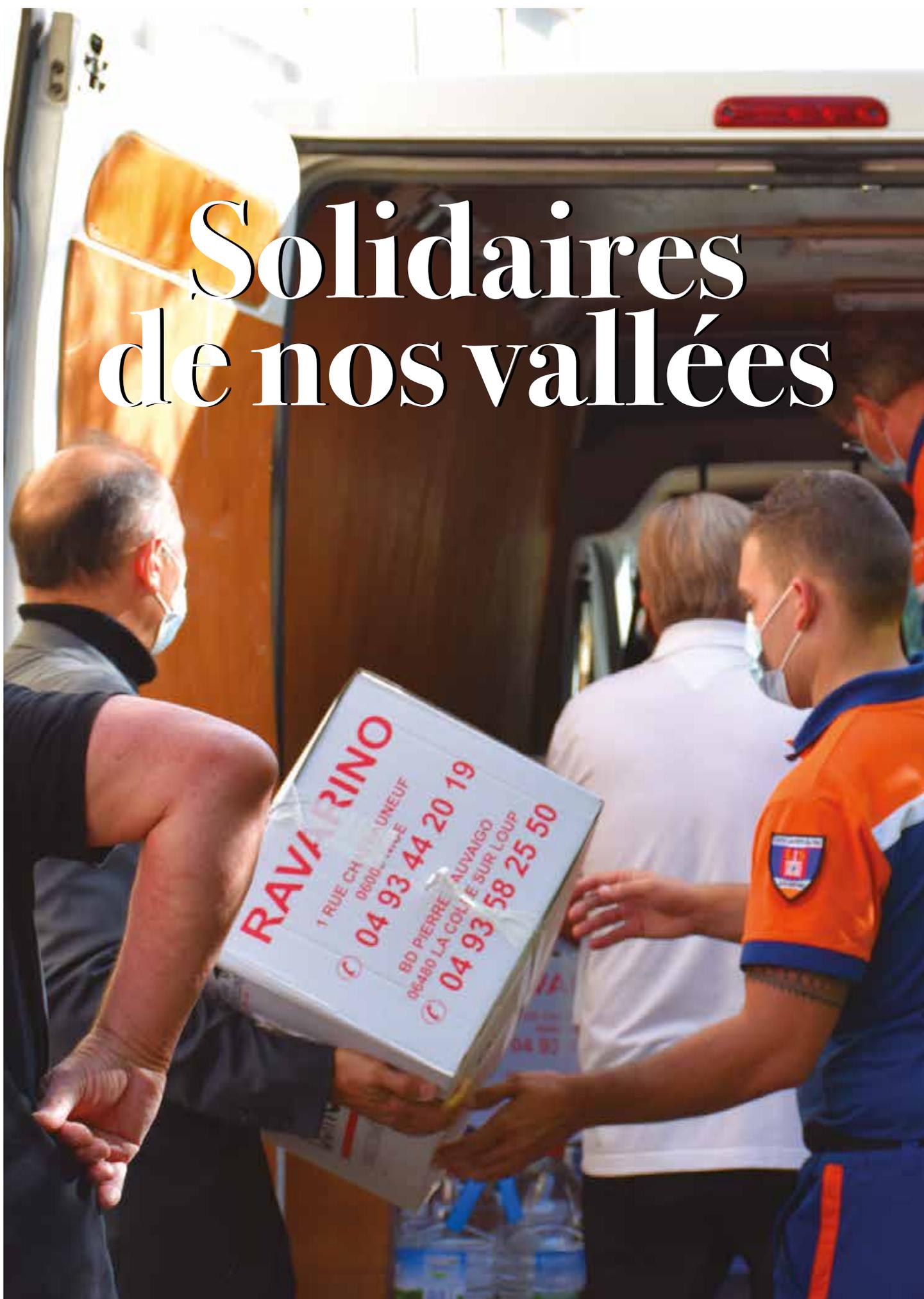
**CHANTAL MAIMON chantalmaimon06@gmail.com**

## GRUPE "LE RASSEMBLEMENT COLLOIS"

Chères Colloises et chers Collois,  
En tout premier, ayons une pensée pour notre ami colistier et Collois de longue date, Monsieur Ubaldo PONTE dit Eros, qui nous a quittés après un long combat contre la maladie. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses ami(e)s. La COVID19 est malheureusement toujours d'actualité et plus que jamais, nous vous invitons à la plus grande prudence et vigilance. Nous devons tout faire pour éradiquer cette pandémie et comptons sur votre respect de la vie de chacun et l'application des gestes barrières. Merci d'ainsi préserver les personnes les plus fragiles. Le résultat des Sénatoriales est le triste reflet du résultat des Municipales avec les grands électeurs majoritairement LR qui ont élu 5 sénatrices/sénateurs LR sur 5. Il n'y aura aucun débat entre sénateurs du 06 du fait de leur même appartenance politique, mais notre sénateur RN PACA s'y emploiera. Les prochaines élections Départementales et Régionales prévues en Mars 2021, sont cruciales. Les élus Conseillers Départementaux octroient des subventions aux communes et La Colle sur Loup ne bénéficie que de peu d'aide. Cela doit changer car aux vues des investissements colossaux prévus notamment avec 8.4M€ de budget initial pour la rénovation du Complexe Sportif, nous devons être mieux défendus et obtenir le maximum de subventions. Une dépense de 8.4M€ (hors surprises dues aux travaux supplémentaires) pour moins de 8 200 habitants ! Personnellement je suis inquiet quant aux conséquences. Entre-autres, la CASA qui nous a promis une subvention conséquente sur ce projet, ne pourra probablement plus subventionner de futurs investissements sur la commune. D'autres travaux importants pourraient ne pas être réalisés ou terminés, mais d'ici là et comme certains bien pensants le disent : « il y'aura de l'eau coulera sous les ponts »... espérons que Le Loup reste dans son lit !

**Conseiller Municipal du Rassemblement Collois,  
William VERGES willverges@aol.com**

# Solidaires de nos vallées



La solidarité n'est pas un vain mot à La Colle. Dès le lendemain du terrible 2 octobre, jour où la tempête Alex a frappé les vallées de La Vésubie, de La Tinée, mais aussi de La Roya, les Collois ont voulu apporter leur aide aux victimes.



Une belle mobilisation de nombreux Collois, des écoliers et collégiens, notamment, sous l'égide du Conseil municipal des jeunes, à la crèche Les Gros Câlines, ce qui a permis une première rotation de la Protection Civile dès le mercredi 7 octobre.

Merci à l'équipe de bénévoles qui accueille le public et assure la gestion de la collecte, aux équipes de la Protection civile 06 et son Président Eric Criscuolo, qui est Collois, aux familles d'écoliers et collégiens qui se mobilisent dans leurs établissements respectifs et à tous ceux qui participent à cet élan de solidarité envers les sinistrés en proposant leurs services à différents niveaux pour constituer une équipe de bénévoles. Nous remercions l'entreprise de transport-déménagement Ravarino à La Colle-sur-Loup qui a répondu présente en fournissant une centaine de cartons pour conditionner les colis de denrées collectées, la boutique l'Abeille Savonneuse qui a fait don de produits à base de miel, le Centre Leclerc de La Colle-sur-Loup qui a offert trois palettes de produits divers.

## Deux subventions pour aider les sinistrés et la Protection Civile

La municipalité s'est également jointe à cet élan de solidarité. Elle proposera, à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal, une subvention en faveur des sinistrés mais aussi de la Protection Civile 06.

## CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE CITOYENNE

En raison des épisodes méditerranéens répétés, la municipalité souhaite créer une réserve communale citoyenne, destinée à aider les services municipaux et les services de secours en cas d'événements majeurs : catastrophes naturelles (inondations, tempêtes...)

Un appel à candidatures sera lancé à l'issue de la prochaine séance du Conseil municipal.



## POUR NOËL, TRANSFORMONS LA COLLE EN VILLE-LUMIÈRE !

**La municipalité lance un concours à destination des particuliers et des commerçants pour éclairer maisons, fenêtres, balcons et vitrines de mille feux. Place à votre créativité. Et soyez lumineux !**

Envelopper le village d'une pluie de lumière pour ensoleiller les cœurs des Collois dans la grisaille d'une fin d'année encore marquée par la pandémie de Covid-19. C'est le défi lancé par la municipalité à ses administrés. Les inciter à décorer leurs maisons, fenêtres, balcons et vitrines des commerces. « Avec la crise sanitaire, c'est une période difficile, frustrante », explique-t-on au service Communication de la commune. « Alors que beaucoup de festivités ne sont pas possibles à organiser, on s'est dit que ce serait vraiment sympa que le village s'éclaire dans un même élan collectif. On espère une réelle participation des Collois ». Autant de loupottes qui reflèteront l'espoir qui brille en chacun d'un avenir proche débarrassé du virus et des contraintes qu'il engendre.

Pour participer au concours et prétendre remporter un des magnifiques prix (console de jeu, tablette tactile, casque réalité virtuelle, appareil photo, places de cinéma, coffret Lego millenium, etc.), il suffit de remplir un bulletin d'inscription qu'il faut ensuite déposer dans l'urne prévue à cet effet devant la Mairie. Ou bien renvoyer ce bulletin par mail à l'adresse : [communication@mairie-lacollesurloup.fr](mailto:communication@mairie-lacollesurloup.fr). Les installations lumineuses devront être

prises en place et allumées au plus tard le 4 décembre, soit le jour du lancement de l'illumination des rues colloises par la municipalité.

Le bulletin d'inscription permettra au jury (qui effectuera des visites de nuit à partir du 11 décembre) de noter les participants et de contacter les gagnants. Trois catégories sont en jeu :

**1<sup>re</sup> catégorie :**

Particuliers - maisons et jardins (jardins visibles depuis l'espace public) ;

**2<sup>e</sup> catégorie :**

Particuliers - fenêtres et balcons ;

**3<sup>e</sup> catégorie :**

Commerces et Services - vitrines.

Trois gagnants seront récompensés dans chaque catégorie.

Esthétique, originalité et ingéniosité seront les critères essentiels d'appréciation des créations des Collois. Mais le jury sera également sensible aux efforts en matière environnementale déployés par les participants (ampoules basse consommation) afin d'être en phase avec la démarche écologique engagée par la Municipalité.

À vos idées lumineuses pour que La Colle scintille !



# SAVOIR-FAIRE

## JEAN-CLAUDE BELTRANDO MET LES BOUCHERS DOUBLES !

**Deux ans qu'il a relevé le défi collois avec un bilan très positif.  
Aux côtés de son fils, il propose une viande de qualité...  
et un restaurant dans sa boucherie.**



*ous possédons un vrai savoir-faire !  
à 95%, tout est fait maison chez  
nous, nous ne sommes pas des  
revendeurs !*

Et Jean-Claude sait de quoi il parle.  
Chez les Beltrando, on est bouchers  
par atavisme... depuis un siècle.

« Cinq générations se sont succédé

dans ce métier ».

Alors, dans la famille Beltrando, il y avait Catherine, l'arrière-grand-mère, responsable de la première boucherie cagnoise, ouverte en 1936 ; Joseph, le grand-père ; Louis, le père (avec sa maman, Josette). Et maintenant Jean-Claude, accompagné de son épouse Valérie, et du fiston Théo, 21 ans, dernière fine lame de la boucherie et titulaire d'une licence acquise après une formation dans la Capitale. Et, ensemble, ils ont mis les « bouchers doubles » : « Nous proposons, dans notre restaurant, une viande que le client a pu choisir sur notre étal. Mais aussi sa cuisson... ».

Le secret est là. L'originalité rime avec qualité.

Chez les Beltrando, on ne badine pas avec le goût.

Ni avec la traçabilité. « Nous côtoyons nos éleveurs

et, pour nous, le bien-être animal est très important,

détaille Jean-Claude. On visite les élevages, les

abattoirs. On suit la filière, du début jusqu'à l'arrivée.

Et dans ce domaine, Jean-Claude sait aussi de quoi il

parle : « Mes aïeux étaient bergers à Tende.

Ils descendaient ensuite la viande à

Cagnes-sur-Mer ».

Aujourd'hui, avec le succès, 9 personnes (« sans les extras ») travaillent chez les Beltrando.

Des bouchers, mais aussi des cuisiniers,

des serveurs, des traiteurs. Tout ce beau

monde au service du client. « Nous

l'aidons, le conseillons. Cela

fait une trentaine d'années

que je suis à mon compte.

L'expérience est essentielle ».

Tout comme le savoir-faire...

Et ça, tous ses fidèles peuvent

en témoigner, les Beltrando

n'en manquent pas !



**Boucherie-restaurant Beltrando  
718, boulevard Pierre Sauvaigo.**